



« Veiller au bien-être et à l'épanouissement de nos enfants est au cœur de l'action municipale. Cette volonté se traduit par la mise à disposition des familles d'un grand nombre d'équipements et de dispositifs de soutien. »

Sakina Hamid  
Première adjointe au maire  
chargée de l'enfance et de l'enseignement

## VOS INTERLOCUTEURS

### LES ÉLUES

**Sakina Hamid**  
Maire-adjoint (enfance et enseignement). Tél. 01 49 61 42 42

**Marie-Pierre Deconfin**  
Conseillère municipale (relations avec la communauté éducative)

**Tracey Meunier-Parker**  
Conseillère municipale (accueils de loisirs)

**Hema Jhodriah**  
Conseillère municipale (conseil municipal des enfants)

### CONTACTS ÉCOLES

MATERNELLES	
Cités-Unies Av. Leblanc-Barbedienne	01 49 61 36 86
Annie-Fratellini 23, voie Normande	01 49 61 20 03
Pauline-Kergomard 58, av. Carnot	01 49 61 36 43
Paul-Painlevé 100, av. Paul-Painlevé	01 45 97 83 51
Paul-Eluard 70, rue J.J.-Rousseau	01 49 61 36 87
Paul-Bert rue Paul-Bert	01 45 97 42 20
PRIMAIRES	
Jean-Moulin 154, av de la République	01 45 97 84 50
Paul-Painlevé 100, av. Paul-Painlevé	01 45 97 83 58
Jules-Ferry 26, rue des Tilleuls	01 49 61 56 42
Paul-Bert rue Paul-Bert	01 49 61 36 85

### LE SERVICE ENFANCE/ENSEIGNEMENT

Centre administratif  
154<sup>th</sup> avenue de la République  
94290 Villeneuve-le-Roi  
Tél : 01 49 61 42 00 (accueil),  
01 49 61 33 82 (régie facturation)  
Secrétariat : 01 49 61 33 87 / 33 88 / 33 89  
Pôle Enseignement :  
01 49 61 33 83 / 33 85  
Pôle Enfance : 01 49 61 94 65 / 94 68

**DU LUNDI AU VENDREDI**  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.  
**LE SAMEDI** de 8h30 à 12h.

### NOUVEAUX HORAIRES DES ÉCOLES

**LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI**  
de 9h à 12h  
et de 14h à 16h15.  
**MERCREDI**  
de 9h à 12h.

lire p. 14-15

## PÔLE ENFANCE

Il intervient avant et après l'école. Le pôle Enfance gère les accueils du matin et du soir, ainsi que les accueils de loisirs sans hébergement. Ce service propose des activités variées (manuelles, culturelles, pédagogiques, etc.) adaptées à l'enfant.



Animation avec la ludothèque.

### LES ACCUEILS DE LOISIRS

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) est un lieu ouvert aux enfants de 3 à 12 ans, scolarisés en maternelle ou en primaire. Il est conçu comme un partenaire éducatif pour les enfants et leur famille. La Ville dispose de sept accueils de loisirs : trois pour les écoles primaires et quatre pour les maternelles.

#### L'accueil

Les accueils de loisirs fonctionnent les mercredis après-midi en période scolaire de 12h à 19h (avec repas) ou de 14h à 19h (sans repas). Pour les enfants souhaitant fréquenter les accueils de loisirs le mercredi dès midi — mais dont l'école ne dispose pas de

centre sur place : Pauline-Kergomard, Paul-Eluard et Jules-Ferry, une navette avec des animateurs est prévue pour les conduire jusqu'à leur centre de loisirs de secteur.

Pendant les vacances scolaires, les centres sont ouverts de 7h à 19h (arrivée des enfants au plus tard à 9h15). Les pré-inscriptions peuvent aussi se faire par demi-journée avec ou sans repas.

Les équipes d'encadrement sont assurées par des animateurs à raison de 1 animateur pour 8 enfants en maternelle et 1 animateur pour 12 enfants en primaire. Les animateurs sont titulaires du BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) ou du Bafa (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur).



« Après l'enfance, avant l'entrée dans le monde adulte, la jeunesse ne se définit pas seulement par rapport à une classe d'âge. C'est une période charnière où se construit l'individu, entre interrogations et évolution personnelle. C'est là où l'équipe du service municipal de la jeunesse entre en action. Ses atouts : le sens de l'écoute, des idées et du tonus. »

David Hourdeau  
Conseiller municipal  
chargé de la jeunesse

## LES ÉLUS

Sakina Hamid

Maire-adjoint chargée de la Jeunesse  
Tél. : 01 49 61 46 42

David Hourdeau

Conseiller municipal chargé  
de la Jeunesse

## L'ACCUEIL JULES-VERNE

3 bis rue Louis-Moreau  
Tél. : 01 49 61 94 40

Période scolaire :

**LE LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDRE-  
DI** de 16h30 à 19h, **LE MERCREDI**  
de 13h30 à 19h

Période de vacances scolaires :

**DU LUNDI AU VENDREDI**  
de 9h30 à 17h30

## LE SERVICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE

Point-information jeunesse (PIJ)  
15, rue de la Mairie  
Tél. : 01 49 61 46 66

Hors vacances scolaires :

**LUNDI** de 9h à 12h30 et de 13h30  
à 18h, **MARDI** de 9h à 12h30,  
**MERCREDI** de 9h30 à 12h30  
et de 13h30 à 18h, **JEUDI** de 9h30  
à 12h30 et **VENDREDI** de 9h30 à 12h30  
et de 13h30 à 18h. Fermé au public  
le mardi et le jeudi après-midi.  
Durant les congés scolaires :  
**DU LUNDI AU VENDREDI**  
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

## LE POINT-INFORMATION JEUNESSE (PIJ)

Le Point-information jeunesse (PIJ) accueille, informe, conseille et oriente sur neuf domaines définis par la charte de l'information jeunesse : l'organisation des études, les formations et métiers, l'emploi, la formation continue, la société et la vie pratique, les loisirs, les vacances, l'étranger et les sports.



Le P.I.J. reçoit les jeunes pour les questions liées à l'orientation et l'emploi.

## ACCOMPAGNEMENT VERS LA FORMATION ET L'EMPLOI

### Aides à la scolarité

- « 505 rentrée » pour les jeunes sans affectation à la rentrée scolaire.
- Aide à la recherche de stages, informations sur les métiers et l'orientation professionnelle.

### Stages d'initiation ou de formation

- Stage de formation au Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (vacances de février 2015).
- Stage de formation PSC1 - Préven-

tion et secours civiques de niveau 1. Les dates seront communiquées sur le site Internet de la ville.

- Stage d'initiation au baby-sitting (vacances de la Toussaint 2015).

### Recherche d'emploi et insertion professionnelle

- Aide à la rédaction de CV/lettres de motivation et aux entretiens d'embauche.
- Recherche de formations professionnelles.
- Fiches métiers à disposition au PIJ (version papier ou consultables en ligne).
- Consultation des offres d'emploi au PIJ.





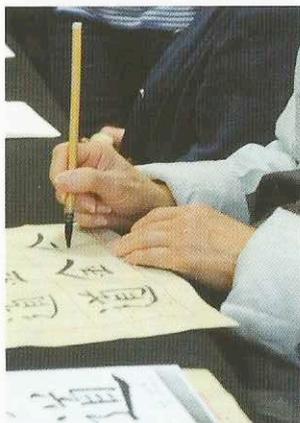
● ENFANCE/ENSEIGNEMENT



● JEUNESSE



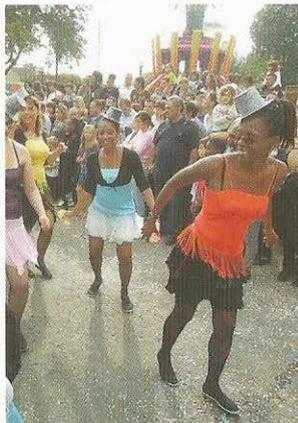
● SPORT



● LOISIRS/DÉTENTE



● SOLIDARITÉ/ÉCOUTE



● ASSOCIATIONS



● LA MAIRIE EN BREF

# Guide pratique de la rentrée 2014-2015

Mairie de Villeneuve-le-Roi  
Placé de la Vieille-Église  
94290 Villeneuve-le-Roi  
Tél. : 01 49 61 42 42

